

ECOLE DE GUERRE



PROMOTION *VERDUN*

2015 -2016

Le rôle social de l'officier,
souvenir d'un passé révolu ou
promesse d'avenir ?

Chef de bataillon Pierre Dambier

Sous la direction de

COL (ER) Frédéric Guelton

Dépassé ou encore d'actualité ? Le rôle social décrit par Lyautey est plus que jamais d'actualité et nécessaire pour une société française en quête de sens et d'unité. Après une période pouvant être qualifiée de « divorce » entre la Nation et ses armées, l'institution militaire n'a jamais été aussi utile et cohérente aux yeux des Français. C'est donc le moment de redonner du sens au rôle social de l'officier tel que l'entend Lyautey : une armée qui défend la Nation en temps de guerre et une armée ciment national en temps de paix. Il est donc temps de repenser comment développer ce rôle social dans notre société à travers des moyens concrets : préparations militaires universelles, système de « garde nationale », extension des Régiments de Service Volontaire.

Outdated or still valid? The « social role » which has been described by Lyautey is more useful and accurate than ever for a French society which is running after unity and meaning. After a time of “divorce” between the Nation and the Army, the military system is nowadays more and more popular and useful for the French. So, it is time to give back meaning to the “social role” of Lyautey: an Army ready to defend the country in war time and source of unity in peace time. We have to develop new means to allow the revival of this “social role” as: universal military period, a French national guard and also the development of “Régiments de Service Volontaire”.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	4
1. La convergence entre le rôle social prôné par Lyautey et la société de son époque	6
1.1 <i>L'extension universelle du service militaire est le terreau principal du « rôle social » tel que défini par Lyautey</i>	6
1.2 <i>Une société et une armée qui convergent vers le même but : cohésion nationale et « esprit de revanche »</i>	7
2. Le rôle social à l'épreuve du temps ou la divergence entre la société française et son armée	9
2.1 <i>L'éloignement progressif de l'armée de son socle national</i>	9
2.2 <i>Une société qui évolue et n'est plus encline à accepter un rôle social d'un système prônant des « valeurs du passé »</i>	10
3. Le rôle social demain : renouveau ou idée neuve ?	11
3.1 <i>La France a besoin de retrouver une cohésion nationale et un esprit de défense</i>	11
3.2 <i>Ce qui est faisable dans les conditions actuelles de l'armée de métier... et si on allait au-delà ?</i>	12
<i>Conclusion</i>	17
<i>Corpus</i>	19

INTRODUCTION

Publié en 1891 dans *La Revue des Deux Mondes*, l'essai initialement anonyme titré « *Du rôle social de l'officier dans le service universel* » fait grand bruit, tant dans l'armée que dans les milieux intellectuels et politiques. L'écho est tel que le capitaine Lyautey doit rapidement se faire connaître. L'essai est publié pour servir au renouveau intellectuel au sein de l'armée.

Presque un siècle plus tard, lors d'une réédition du rôle social de l'officier en 1994, le ministre des Armées de l'époque, François Léotard, souligne « *le rôle joué par le service militaire dans l'émergence de l'identité nationale et dans la défense de l'Etat républicain, pour qu'il demeure creuset d'intégration, une école de civisme, un modèle d'appartenance des Français à la France.* »¹ Il précise aussi que « *c'est du rôle social de l'officier, d'un même élan et d'un même mouvement instructeur et éducateur, que la France a besoin* »².

Deux ans plus tard, le service national en France est suspendu, balayant ce rôle tel qu'enseigné à l'origine par le maréchal Lyautey car il s'appliquait dans le cadre d'un service national universel. Ainsi l'ère de l'armée de métier semble reléguer au chapitre des antiquités ce rôle social avec son caractère universel voulu par Lyautey. Néanmoins, les enseignements prônés par Lyautey pour la formation des militaires restent toujours valables car ils sont d'essence conceptuelle davantage que conjoncturelle.

Sujet souvent débattu et déjà fruit d'une nombreuse littérature, en particulier dans le milieu militaire, il s'avère néanmoins intéressant de se reposer la question de l'actualité d'un rôle social et surtout de l'apport de ce rôle social à la société française.

D'où cette question : le renforcement du lien social à l'intérieur de la société française ne pourrait-il pas utilement passer par une réactualisation du rôle social de l'officier ?

Le rôle social de l'officier tel que défini par Lyautey peut apparaître comme un passé révolu parce que le service militaire universel n'existe plus et peut-être plus largement parce que le concept de rôle social s'est estompé dans une société marquée par l'individualisme. Ce double constat donne donc un sens à une actualisation du rôle social de l'officier et une réflexion nouvelle sur ce que l'officier peut apporter à la société française. Parce que la société

¹ MARECHAL LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, éditions BARTILLAT, 2007, introduction d'ALAIN LARCAN, p.44.

² *Id.*

française et l'armée sont toutes deux différentes de celles d'hier et parce que si « *la France est en guerre* »³, n'est-il pas nécessaire de réinventer ce « *rôle social de l'officier* » ? Ce rôle social est nécessaire et indispensable pour le renouveau de la société française en particulier en ces temps de dilution du sentiment national, d'individualisme et de perte de l'esprit civique et plus spécifiquement de l'esprit de défense.

Sans entrer dans une analyse sociologique de la société française et de ses acteurs, nous démontreront, dans une première partie, que le rôle social de Lyautey correspond à une attente pour la société française de la fin du XIX^{ème} siècle à l'entre-deux guerres. Puis, dans un second temps, que la société française et l'armée se sont progressivement éloignées entre la Seconde Guerre Mondiale et les années 90 rendant caduque le rôle social tel que décrit par Lyautey. Enfin, nous développerons ce que peut être le nouveau rôle social de l'officier dans la société française actuelle.

³ FRANÇOIS HOLLANDE au lendemain des attentats du 13 novembre 2015.

1. La convergence entre le rôle social prôné par Lyautey et la société de son époque

1.1. L'extension universelle du service militaire est le terreau principal du rôle social tel que défini par Lyautey

A l'origine, l'article qui paraît dans *la Revue des Deux Mondes* le 15 mars 1891, s'intitule « *Du rôle social de l'officier dans le service universel* ». C'est donc bien l'extension universelle du service national qui pousse Lyautey à écrire cet article avec une vision d'éducateur de la jeunesse française.

En effet, avant 1889, c'est la Loi Gouvion-Saint-Cyr de 1818 qui régit le service militaire en France : « *engagement volontaire et par tirage au sort, avec possibilité de remplacement, effectifs limités, service long* »⁴. La durée du service à 5 ans est fixée par la loi Niel de 1868. En 1872, au lendemain de la défaite face à la Prusse, le service militaire universel est proclamé mais se heurte à des difficultés pour être réellement mis en œuvre. La possibilité de remplacement, entre autres, permettant aux classes aisées d'éviter le service national, perdure. Il faut en réalité attendre 1889 pour que disparaissent tous les « passe-droits » et exemptions du service militaire. La loi de 1889 rend donc le service obligatoire pour tous pour une durée de 3 ans : « *des champs, des usines, des bureaux, 250000 jeunes gens passent chaque année, sans transition, à la vie morose des casernes* »⁵.

L'armée devient donc, et c'est l'objet de l'étude de Lyautey, le lieu où vont passer toutes les classes d'âges masculines de la société française sans notion d'origines sociales, ce qui est la grande nouveauté. C'est cette opportunité qui, pour Lyautey, est à saisir : « *l'armée serait donc le ferment du retour à l'unité nationale, éprouvée par la guerre civile de 1871 : le service militaire en serait le creuset* »⁶. Ce texte s'adresse donc aux officiers qui sont les maîtres d'œuvres de cette nouvelle éducation de la jeunesse française : « *le texte est politique, et part du constat de la division entre les classes qui impose aux dirigeants un véritable devoir social. Le cadre d'action, ce sera « le corps des vingt mille officiers français », et l'instrument, « l'application intégrale du service obligatoire » qui offre une « matière-soldat » pour la première fois identifiée à la société* »⁷.

⁴ ARNAUD TESSIER, *Lyautey*, éditions PERRIN, 2004, p.87.

⁵ CHARLES DE GAULLE, *La France et son armées*, éditions PLON, 1985, p.202.

⁶ ARNAUD TESSIER, *op. cit.*, p.88.

⁷ *Ibid.* p.91.

Partant du constat que « *l'officier connaît trop peu ses hommes* »⁸, Lyautey veut faire prendre conscience aux officiers en particulier et aux élites nationales en général, que cette universalité du service national est une chance unique pour l'unité de la Nation. « *L'officier devient donc, en temps de paix, un nouvel agent social, appelé par la confiance de la partie, moins encore à préparer pour la lutte les bras de tous ses enfants, qu'à discipliner leurs esprits, à former leurs âmes, à tremper leurs cœurs.* » et « *la caserne devient la grande école où passe toute la jeunesse du pays* »⁹.

« *Donnez-leur cette conception féconde du rôle moderne de l'officier devenu l'éducateur de la Nation entière* ».¹⁰

1.2. Une société et une armée qui convergent vers le même but : cohésion nationale et esprit de revanche

A la fin du XIX^{ème} siècle, la France est à reconstruire. Entre la fin de l'Empire, la défaite de 1870 et la révolution industrielle sur fond de lutte des classes, il faut trouver des leviers pour construire une unité nationale et installer un régime politique stable : la III^{ème} République.

L'esprit de revanche est toujours bien présent dans les esprits français et la cicatrice de la défaite de 1870, la perte de l'Alsace-Lorraine, est bien visible. En 1880, Gambetta dit que l'armée est « *la suprême consolation et la suprême espérance* »¹¹. « *L'esprit de revanche* » doit être entretenu selon les mots même de Gambetta : « *y penser toujours, n'en parler jamais* »¹². Sur le plan national, c'est l'heure de la République : le boulangisme est un échec, les espoirs de restauration du pouvoir monarchique disparaissent avec la mort du Comte de Chambord. La III^{ème} République doit maintenant créer son propre ciment national. « *L'esprit de revanche* » est une facette de ce ciment. L'éducation obligatoire et l'enseignement public laïc en est une deuxième facette. La politique coloniale permet aussi de donner un grand dessein à la République : « *le devoir de civilisation* » de Jules Ferry. Enfin, l'armée doit être la dernière facette de ce ciment national.

Enfin en 1891, le pape Léon XIII publie la bulle apostolique « *Rerum Novarum* » qui donne un nouveau caractère social à l'Eglise catholique. Cette nouvelle vision de l'Eglise catholique

⁸ MARECHAL LYAUTEY, op. cit. , p.45.

⁹ *Ibid.* p.19.

¹⁰ *Ibid.* p.32.

¹¹ *Ibid.* p.24.

¹² *Id.*

rallie les catholiques français, souvent distants du régime républicain, avec l'idée d'une mission sociale. Le contexte social est, il est vrai, marqué par de fortes tensions, comme en atteste les répressions des différentes grèves (grève des Fourmies en 1891 par exemple). Une certaine convergence se fait dans les milieux intellectuels prônant une nouvelle mission sociale. C'est dans ce contexte que Lyautey prend son inspiration pour écrire « *Le rôle social de l'officier* » : « *le fondement de son article de 1891, « le rôle social de l'officier » consiste dans la recherche des voies nouvelles pour réaliser la transformation du pays.* »¹³

L'armée devient donc dans le projet de Lyautey, un outil majeur de cette cohésion nationale : « *l'armée française est à cette époque l'objet d'un culte national. Il faut souligner ses efforts constants de réorganisation dans l'instruction et dans l'équipement et, plus particulièrement, le rayonnement de l'Ecole de guerre après 1870. Après la désastreuse défaite de 1870, en effet, on cherche à recruter et à former des officiers de qualité et on insiste sur la nécessité d'un renouveau intellectuel.* »¹⁴ L'action de Lyautey est « [...] *désormais centrée, et définitivement, sur la rénovation de l'état d'esprit de la jeunesse française, qu'il veut convertir, non à une doctrine, mais à une certaine manière d'envisager la vie : interpénétration des catégories professionnelles, union, solidarité, confiance, dévouement, énergie, nécessité de l'action civique, tenace et concertée.* »¹⁵

« *On peut résumer l'essentiel de l'article autour de deux idées principales : faire de l'armée un outil efficace en temps de guerre et un ferment d'unité nationale en temps de paix.* »¹⁶

¹³ ANDRE LE REVEREND, *Lyautey écrivain*, éditions OPHRYS, 1976, p.137.

¹⁴ MARECHAL LYAUTEY, *op. cit.* p.27.

¹⁵ *Ibid.* p.26.

¹⁶ *Ibid.* citation d'ANDRE LE REVEREND, p.21.

2. Le rôle social à l'épreuve du temps ou la divergence entre la société française et son armée

2.1. L'éloignement progressif de l'armée de son socle national

La Première Guerre Mondiale avec, côté français, ses 1,5 millions de morts et 4 millions de blessés, est une première fracture entre les aspirations de la population française et l'esprit de défense de la France. Ayant subi un paroxysme dans la violence, la population française espère que la « Grande Guerre » est bien « la der des ders ».

Le milieu du XXème siècle est marqué par la défaite française de 1940. Cet échec n'est pas uniquement l'échec de l'armée seule mais de tout un pays. Néanmoins, c'est bien à l'armée que revenait la mission de défendre le territoire français. Elle est donc le bouc émissaire d'un effondrement qui atteint son apogée dans la conscience française de la Seconde Guerre Mondiale quand deux armées françaises s'affrontent au Levant puis en Afrique du Nord : celle de Vichy et celle de la France libre. Ainsi, et malgré les troupes de la France libre qui ont participé au débarquement et aux combats de la libération, l'armée française a perdu son aura à la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

C'est donc dans le contexte de la reconstruction de la France et dans l'indifférence de l'opinion française, que cette même armée va combattre dans les lointaines colonies françaises dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale. L'Indochine marque une véritable rupture entre les Français et leur armée. Le peuple français aspire à la paix et à reconstruire son pays tandis que l'armée française se bat dans un pays éloigné, l'Indochine, pour une cause controversée. A tel point, que des armes à destination de l'armée française sont sabotées en France avant qu'elles ne soient envoyées en Indochine. Mais cette guerre d'Indochine reste principalement une guerre de professionnels, les soldats qui y combattent sont volontaires (légionnaires, parachutistes...). L'armée professionnelle se sent en grande rupture avec son pays et l'abandon de l'Indochine est vécu comme un véritable traumatisme par l'armée qui y a combattu dans la plus grande indifférence de l'opinion nationale.

L'Algérie marque un nouveau tournant dans le divorce entre l'armée et la société française. Cette guerre de décolonisation dans le contexte des « Trente glorieuses » va concerner en effet une grande partie de la jeunesse française, car les conscrits sont envoyés en Algérie. Le service militaire est à cette époque de 3 ans. La guerre d'Algérie consume le divorce entre la France et son armée. Le putsch des généraux fait définitivement entrer l'armée française dans

la catégorie du camp des réactionnaires. L'armée est taxée d'idéologie, le pouvoir politique se méfie désormais plus que jamais du militaire.

2.2. Une société qui évolue et n'est plus encline à accepter un rôle social d'un système prônant des « valeurs du passé »

« Il est interdit d'interdire ». Comment concilier cette maxime de Mai 68 avec la discipline et la rigueur militaires ? C'est ainsi que, progressivement, la société française va se détacher des valeurs qui font le socle de l'institution militaire. A la fin de guerre froide, la société française aspire aux « dividendes de la paix » et donc l'armée ne correspond plus à un modèle de société. La notion de rôle social elle-même est remise en cause car l'autorité n'est plus acceptée et l'individualisme est grandissant dans une société dite « de consommation ».

Progressivement, les Français vont se détacher du service national. Celui-ci passe de 2 ans à la fin de la seconde guerre mondiale à 16 mois à la fin de la guerre d'Algérie, puis à 1 an en 1970 et enfin 10 mois en 1992. L'esprit même de l'universalité du service national s'éloigne. Officiellement, le service national s'adresse à « *tous les citoyens français de sexe masculin âgé de 18 à 50 ans ainsi que les étrangers apatrides et les bénéficiaires du droit d'asile* »¹⁷. Mais, dans les faits, environ 10% d'une classe d'appelés effectue un « service civil ». Enfin, « *entre 1990 et 1995, plusieurs facteurs contribuent à fragiliser le service national et à rouvrir le débat politique sur sa justification* »¹⁸ : fin de la guerre froide et donc de la nécessité de défendre le territoire national, non-utilisation des appelés lors de la guerre du Golfe, passage du service à 10 mois. Ces facteurs consacrent l'éloignement de la société avec le service national puis finalement amènent progressivement à la suspension du service national universel. Ainsi, en 1996, 72% des français approuvent la décision de suspendre le service national et de passer à une armée de métier¹⁹.

Avec la suspension du service national, les réserves militaires voient leurs chiffres considérablement décroître : de 550 000 en 1988, l'armée passe à 200 000 réservistes en 1992. En 2015, l'objectif pour la réserve opérationnelle de l'armée de Terre est de 22 000 hommes, pour les armées en général de 40 000 hommes auxquels il faut ajouter 40 000 réservistes dans la gendarmerie nationale. La France ne dispose plus donc aujourd'hui que d'une réserve marginale, réserve qui assure pourtant la continuité du lien armées-nation. De

¹⁷ LOUIS GAUTIER, *La défense de la France après la guerre froide*, éditions PUF, 2009, p.305.

¹⁸ *Ibid.* p.306.

¹⁹ *Ibid.* p.307.

plus, la réserve de disponibilité, c'est-à-dire l'obligation légale de 5 ans de réserve pour un ancien militaire, n'est pas aujourd'hui concrètement mise en œuvre. Enfin, le remplaçant du service national, le « Parcours citoyen » n'est pas complètement mis en œuvre. Il est composé de 3 étapes obligatoires : l'obligation de l'enseignement de défense entre les classes de 3^{ème} et la 2nde, la participation au recensement et la « Journée Défense Citoyenne ». Les JDC touchent actuellement 800 000 jeunes par an soit 95% d'une tranche d'âge de la jeunesse française. Mais ces JDC ne durent qu'une journée et donc ne sont, en fait, qu'une sensibilisation à la défense. De plus, de nos jours, 75% des enseignants ne font pas l'enseignement de la défense ce qui prouve bien la faiblesse de ce dispositif.

3. Le rôle social demain : renouveau ou idée neuve ?

3.1. La France a besoin de retrouver une cohésion nationale et un esprit de défense

Les attentats de l'année 2015 bousculent la société française. Cette société est-elle encore cohérente, uniforme ? Les Français sont-ils prêts à se défendre, et si oui, à défendre quelles valeurs ? « Être français » a-t-il encore un sens ?

Les attentats de 2015, aussi tragiques soient-ils, ont finalement un effet positif : les Français se rendent compte qu'il faut savoir se défendre et défendre ses valeurs. Mais pour se défendre, il faut une unité nationale, un creuset national, tout comme « l'esprit de revanche » après la guerre de 1870 qui a finalement inspiré le « rôle social ». C'est là que le système militaire paraît encore cohérent et que l'idée du retour au service national revient d'actualité. L'armée peut être un des vecteurs pour retrouver du lien social au sein d'une société française fragilisée, comme le pense Lyautey à la fin du XIX^{ème} siècle pour une société française à l'époque aussi fracturée.

Le rôle social dans un contexte d'armée de métier n'est pas complètement mort. En effet, l'armée reste un des employeurs français le plus important et donc continue de drainer une partie de la population française. De plus, l'armée possède toujours des réserves : réserve nationale et réserve citoyenne. Même si elles sont peu nombreuses, ces réserves sont un relais fort des valeurs militaires dans la société civile française. Enfin, l'armée, à travers différents dispositifs, participe à la formation d'une partie de la jeunesse française en difficulté : dispositifs SMA²⁰, EPIDE²¹ et plus récemment SMV²². Néanmoins, l'influence de l'institution

²⁰ Service Militaire Adapté : dispositif de régiment outre-mer servant à former des jeunes défavorisés des DOM COM à un métier et d'inculquer la discipline militaire. 6000 stagiaires du SMA insérés dans la vie

militaire, *in fine*, est faible : 215 019 militaires en 2013 pour une population estimée à 66,03 millions, soit 3 militaires pour 1000 personnes. On arrive donc à un paradoxe : l'armée française est reconnue par tous les Français comme utile et source d'intégration mais finalement ne touche que peu de citoyens français.

Depuis le milieu des années 90, finalement depuis la fin de la conscription, l'armée a retrouvé son prestige aux yeux de la société : une armée qui gagne (opérations extérieures récentes au Mali ou en République Centrafricaine par exemples), outil de la politique extérieure française. Aujourd'hui, 87% des Français « *ont une bonne opinion des armées françaises* »²³ mais 65% d'entre eux estiment être « *mal informés sur les questions de Défense* »²⁴. Suite aux récents attentats, les armées attirent une partie de la jeunesse française désireuse de rendre service à son pays. Dans un article d'une revue spécialisée « Défense » titré²⁵ : « *Recrutement. L'élan patriotique* », le renouveau récent vers le métier des armes est souligné : « *après les attentats de janvier et novembre 2015, des milliers de jeunes Français se sont connectés aux sites des trois armées et du Service de santé [...] plus de 20 à 30% de connections supplémentaires sur les sites des armées [...] le service de santé confirme une augmentation des demandes dans la réserve opérationnelle* ».

Enfin, jamais l'armée n'a été aussi visible sur le sol national depuis la fin de la conscription avec l'opération « Sentinelle » : 70 000 soldats se sont succédés sur cette opération en 2015. Les armées déploient 13000 hommes en protection du territoire national en permanence (sûreté de l'Etat en mer, sûreté aérienne, cyber défense).

3.2. Ce qui est faisable dans les conditions actuelles de l'armée de métier... et si on allait au-delà ?

Le 4 avril 1891, l'éditorialiste du *Soleil*²⁶, imprégné de l'article de Lyautey, écrit : « *la pacification politique et sociale se fera par l'armée* »²⁷. Est-ce encore faisable aujourd'hui ? L'armée peut-elle être à la source d'une nouvelle union nationale, d'une nouvelle ferveur incitant à la cohésion nationale ?

professionnelle tous les ans (meilleur taux d'insertion pour un organisme de formation professionnelle pour adulte au sein de l'UE).

²¹ Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

²² Service Militaire Volontaire : créés en 2015 : 3 régiments pour expérimenter l'expérience SMA en métropole.

²³ Sondage IFOP réalisé au profit de la DICOD en 2016.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Armées d'aujourd'hui* n° 404, février 2016.

²⁶ Quotidien français de 1873 jusqu'au début du XXème siècle.

²⁷ MARECHAL LYAUTEY, *op. cit.* p.9.

Les leviers d'action de l'armée de métier aujourd'hui existent bien mais ils sont limités. Le nombre d'engagés volontaires est faible en comparaison à une classe d'âge, celui des réservistes est encore plus faible, les SMA sont réservés uniquement à l'Outre-Mer, le dispositif des SMV est expérimental avec seulement 3 régiments. On est loin de l'universalité du service national qui est la source même de l'inspiration du rôle social de Lyautey. Néanmoins, les méthodes prônées par l'armée pour créer du lien social fonctionnent toujours : uniforme mélangeant les classes sociales, discipline, respect du drapeau, de la hiérarchie, amour de la France. *« C'est ainsi la référence à des valeurs concrètes d'engagement personnel au service d'une collectivité : rigueur du comportement, désintéressement, dévouement, équité, courage. Effectivement si les officiers et les sous-officiers incarnent ces valeurs et qu'eux seuls peuvent réinsérer des jeunes en difficulté, c'est sans doute aussi que ces valeurs manquent dans la société civile. Le problème est donc plus grave et signifie à nouveau que notre société est gravement malade. »*²⁸

Quels sont les leviers réellement activables aujourd'hui ? Recréer le service national tel qu'il existe avant 1996 est improbable voire impossible pour des questions principalement budgétaires et d'infrastructures. Lors d'une audition récente à la commission de défense, le Chef d'Etat-major des Armées, le général d'armées Pierre de Villiers dit : *« le service national avait quelque chose d'exceptionnel : il était un lien avec la Nation et un creuset national. La territorialisation est un moyen de recréer ce lien. Je suis bien placé pour savoir combien beaucoup veulent le rétablissement du service national. Partout où je vais, c'est pratiquement le premier sujet abordé. Cela étant, il s'agit d'un projet politique. »*²⁹. Les JDC³⁰, tels qu'elles existent actuellement, ne semblent pas apporter la réponse. La piste avancée par le président de la République d'en allonger la durée ne peut sûrement pas atteindre cet objectif. Le service civique, tel qu'il existe actuellement et malgré la volonté de l'actuelle majorité politique de l'étendre, ne semble pas non plus être porteur des mêmes fruits.

Trois pistes peuvent renouveler le rôle social de Lyautey dans notre société actuelle.

²⁸ FRANÇOIS CHAUVANCY, *Les armées peuvent-elles avoir un rôle social ?*, article paru dans le journal LE MONDE le 18/09/2011.

²⁹ Compte-rendu n° 21 de la commission de la défense nationale et des forces armées du 25 novembre 2015 présidée par madame Patricia Adam.

³⁰ Journée Défense Citoyenneté : journée d'information dispensé par la défense obligatoire (a remplacé la JAPD).

Une première piste peut être l'universalisation pour la jeunesse française d'une période militaire obligatoire, du type PMD, PMS ou PMP³¹, telles qu'elles existent déjà sous forme de volontariat. Ces périodes ont, en effet, le mérite de confronter des Français d'origines sociales différentes sous le même uniforme, s'entraînant pendant une durée limitée à l'autorité militaire et à la cohésion du groupe. Ces périodes militaires doivent être proposées aussi bien dans le milieu militaire : armée de Terre, Marine Nationale et armée de l'Air, que dans la Gendarmerie Nationale, chez les pompiers, dans la sécurité civile mais aussi au sein de la Police Nationale.

Considérant qu'une classe d'âge française³² sur un an représente environ 800 000 jeunes (garçons et filles), cela représente 720 000 aptes (si on admet un « abattement arbitraire » de 10% d'inaptes). On peut considérer que cette période soit obligatoire pour les garçons et facultative pour les filles ce qui divise par deux la population, soit 360 000 jeunes. Soit 9 000 PM de 40 jeunes à organiser. Si on considère que la « durée utile » est de 3 semaines de Préparations Militaires, il faut compter 1 mois par PM (repos des instructeurs, permissions, matériels...), soit 750 PM de 40 jeunes par mois en France. Cela nécessite donc de créer de nouvelles structures pour absorber ce nombre important de Préparations Militaires mais dans une proportion beaucoup plus raisonnable que dans le cas du rétablissement pur et simple du service national.

Ces PM ont donc pour vocation :

- De faire passer la majorité de la jeunesse française « sous les drapeaux » pour une courte période.
- D'inculquer un esprit de défense à toute la société française.
- Mélanger toutes les classes sociales françaises sous le même uniforme.
- D'identifier les personnes au ban de la société (illettrisme, marginalisation, radicalisation).
- Sélectionner et recruter les engagés volontaires.
- Sélectionner et recruter les réservistes (citoyenne et opérationnelle).

³¹ Préparation Militaire Découverte, Préparation Militaire Spéciale, Préparation Militaire Parachutiste

³² Définition de la classe d'âge retenue pour cette étude (référence dictionnaire Le Larousse) : « ensemble de jeunes garçons et filles recensés la même année, à partir de l'âge de 16 ans ».

Tout comme les JDC actuellement, ces PM doivent être assorties de la remise d'un diplôme permettant de passer le permis de conduire par exemple. Elles peuvent aussi constituer une étape importante et obligatoire pour les étrangers en quête de la nationalité française.

Une autre piste est d'étendre les SMV à la lumière des SMA qui sont de réelles structures d'intégration pour une jeunesse française en difficulté. Le dispositif SMA a fait réellement ses preuves. Les 3 SMV récemment créés permettent de voir si ce dispositif est adapté à la métropole. Si c'est le cas, ce dispositif remet le rôle social de l'officier au cœur de l'insertion des jeunes en difficultés car *« nul n'est mieux placé que l'officier pour exercer sur ses subordonnés une action efficace »*.³³

*« Ce rôle social des armées est d'actualité. Il peut contribuer utilement à réintégrer ces jeunes dans la société en leur donnant le « sens de l'action » si cher à Lyautey. Les armées ne doivent pas cependant voir leurs missions principales mises en danger. Cet engagement militaire contribuera en revanche au renforcement du lien entre les armées et la nation. »*³⁴

Au sujet des SMV, le président de la République déclare³⁵ : *« j'ai voulu que certains jeunes puissent faire un service militaire volontaire [...] en accueillant des jeunes en difficulté, en leur dispensant des formations qui conjuguent le savoir-faire et le savoir-être, et donnent à ces jeunes une nouvelle chance »*.

Enfin, une troisième piste consiste à étendre le dispositif des réserves à une plus grande partie de la population dans le but de défendre le sol national, une « garde nationale³⁶ » à la française.

Le but de la réserve est bien de former des *« citoyens concourants à la défense de la nation »*³⁷ : renforcer les capacités des forces armées, contribuer au lien Armée-Nation et entretenir l'esprit de défense et de mémoire. La réserve de disponibilité doit être mise en application afin de profiter de l'expérience acquise par les anciens militaires au sein des armées et de mettre cette expérience à profit des réservistes qui ne sont pas d'anciens militaires. La réserve citoyenne doit être augmentée (actuellement, seuls 1000 réservistes

³³ MARECHAL LYAUTEY, *op. cit.* p.25.

³⁴ *Ibid.* p.25.

³⁵ Discours de FRANÇOIS HOLLANDE aux ESCC du 14 janvier 2016, ARMEES D'AUJOURD'HUI n° 404, février 2016.

³⁶ La définition de « garde nationale » retenu dans le cadre de cette étude est la suivante : garde principalement composée de réservistes uniquement destinés à défendre le sol national en cas de catastrophe majeure ou d'invasion.

³⁷ Loi 99-894 du 22/10/99 modifiée le 18/04/2006

citoyens au sein de l'armée de Terre). Enfin, cœur de la réserve, la réserve opérationnelle doit aussi être augmentée. Ceci est déjà prévu, mais dans des proportions assez faibles : de 15500 réservistes en 2015, l'armée de terre doit passer à 24400 réservistes en 2019.

Cette importance des réserves est soulignée par le président de la République³⁸ : *« je veux aussi, toujours dans cette même notion d'engagement et de lien entre l'armée et la Nation, évoquer l'importance du rôle des réservistes. La réserve opérationnelle assure des déploiements permanents et renforce l'armée d'active face aux menaces les plus fortes. J'ai donc demandé au ministre de la Défense que le nombre de réservistes passe à 40000, contre 28800 aujourd'hui. L'objectif est de déployer 1000 réservistes. »*

Les missions de protection du territoire national tels que Vigipirate, Sentinelle ou encore Héphaïstos par exemple peuvent être confiées à une armée de réservistes uniquement dédiée à la protection du sol national et non aux opérations extérieures.

³⁸ FRANÇOIS HOLLANDE dans un discours aux ESSC du 14 janvier 2016, ARMEES D'AUJOURD'HUI n° 404, février 2016

CONCLUSION

Le rôle social tel que décrit par Lyautey, modèle pour l'officier français pendant un siècle, a vu sa pertinence remise en cause depuis la Seconde Guerre Mondiale puis avec la suspension du service national en 1996. L'officier, depuis la fin de la conscription, a conservé un rôle social limité à la population des engagés, des réservistes et aux structures nouvelles qui se créent (SMA, SMV, EDPIDe). Reconnu comme un éducateur, l'officier peut contribuer à une renaissance des valeurs de la France dont elle a besoin aujourd'hui.

*« Il faut le savoir sans se bercer d'illusions : nous aurons d'autres attentats du même type : peut-être même beaucoup, qui viendront à intervalles plus ou moins réguliers nous plonger dans ces « états de violence », nouvelle appellation de la guerre. Il faut donc nous préparer, collectivement -et civiquement- à ces éventualités. »*³⁹ Pour s'y préparer, il faut donc réinventer le rôle social de l'officier. Non pas que seul l'officier, ou plus largement l'institution militaire, soient les uniques remèdes pour la Nation. Le président de la République le souligne dans un discours aux Ecoles de Saint-Cyr COËTQUIDAN le 14 janvier 2016 : *« Servir la France n'est pas réservé aux seuls militaires ou seuls fonctionnaires civils, c'est l'affaire de tous »*. Mais, en temps de crise, en temps de « guerre », l'armée a son rôle à jouer et pas seulement en opérations extérieures mais aussi sur le plan social. En particulier dans une société française divisée, individualiste, les valeurs militaires peuvent redonner le goût de la défense et des intérêts nationaux, le sens civique, la recherche de l'intérêt collectif avant l'intérêt individuel. Car c'est cela qu'enseigne l'armée. A travers un système éducatif rodé possédant des règles et une discipline claires, l'armée peut à nouveau devenir le « creuset » de la Nation tout comme elle le fût avec l'instauration du service national universel à la fin du XIX^{ème} siècle.

Même si 70,5 % des français sont favorables au retour du service militaire obligatoire⁴⁰, signe de la confiance des Français dans leur armée et ses capacités d'éducation, il paraît aujourd'hui peu probable que le service tel qu'il est avant la suspension soit réinstauré. En attendant de retrouver peut-être un jour un service national universel, trois pistes peuvent être étudiées pour contribuer à renforcer la cohésion nationale :

³⁹ JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD article écrit au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, dans LA VIE n°3664

⁴⁰ AUJOURD'HUI EN FRANCE, février 2016, selon un sondage IFOP en février 2016 commandé par « M6 » pour accompagner la promotion de l'émission de télé réalité « garde-à-vous, retour au service militaire »

- Une période de Préparation Militaire courte avec un caractère obligatoire et universel pourrait être mise en place ;
- Les régiments de Service Militaire Volontaire, actuellement en expérimentation, pourraient être développés ;
- Un nouveau système de réserve, de type garde nationale, pourrait être développé.

« La joie de l'âme est dans l'action »

CORPUS

➤ Livres :

- Le rôle social de l'officier, Maréchal LYAUTEY, éditions Bartillat (2007)
- Le rôle social de l'officier, Maréchal LYAUTEY, éditions Lavauzelle (2004)
- Lyautey, Arnaud TEYSSIER, éditions Perrin (2004)
- Lyautey l'écrivain, André LE REVEREND, éditions Ophrys (1976)
- Lyautey, André LE REVEREND, éditions Fayard (1983)
- Lyautey l'africain, Jacques BENOIST-MECHIN, éditions Perrin (1966)
- La République et son armée, Paul-Marie DE LA GORCE, éditions Fayard (1963)
- La défense de la France après la guerre froide, Louis GAUTIER, éditions PUF (2009)

➤ Articles et rapports :

- Heurs et malheurs du concept de rôle social, Jacques COENEN-HUTHER, Revue européenne des sciences sociales (2005)
- Le rôle social des armées, commission Armées-jeunesse 2009-2010, rapport du groupe de travail
- Rapport de l'audition du CEMA à l'assemblée nationale le 25 novembre 2015
- Les armées peuvent-elles avoir un rôle social ?, François CHAUVANCY, Le Monde (2011)
- France ! Qu'as-tu fait de ton esprit de défense ?, Aurélien MOY, La Croix, (29/05/2015)
- Discours de François HOLLANDE aux ESCC du 14 janvier 2016, Armées d'aujourd'hui n° 404, février 2016
- Recrutement, l'élan patriotique, Xave Gaspard DI BORGO, Armées d'aujourd'hui n° 404, février 2016
- Dossier « Réussite sociale », Armées d'aujourd'hui n° 402, novembre 2015
- Réapprendre à penser la guerre, Jean-Claude GUILLEBAUD, La Vie n° 3664, novembre 2015

➤ Internet :

- Scriptoblog, article de Thibault SAINT-JUST sur le rôle social de l'officier
- Blog Défense en Ligne de Philippe LEMAYRIE, le Monde diplomatique :
 - « le Bigeard des banlieues » 2011
 - « la nation et son armée » 2011

- « l'école à la rescousse » 2011